

## La filière du secteur livre est à bout de souffle !

**Le PILEn se positionne clairement contre l'absence totale de refinancement du secteur Lettres et Livres, dont le budget ne dépasse pas 4,5M€ !**

**Les montants alloués aux programmes de *lettres et livres* ne représentent déjà aujourd'hui que 0,4 % de l'ensemble des budgets culturels alloués.**

Malgré la forte inflation des années précédentes, le secteur n'a reçu aucune augmentation, pendant que, et même si nous nous en réjouissons pour eux, les Arts de la scène engrangent 35M€ supplémentaires (ils passent de 110M€ à 145M€).

Pour une filière du livre reconnue comme essentielle durant la crise sanitaire, il semble que tout ce que ce secteur porte n'a plus d'importance.

On exagère ? Au contraire !

En ce mois de novembre, à l'heure des multiples remises de prix littéraires, le premier secteur des industries culturelles et créatives en francophonie est laissé pour compte.

En effet, dans son avant-projet de décret budgétaire 2024, **la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a prévu aucun nouveau moyen, pas même une simple indexation, pour ses budgets dédiés aux programmes en *Lettres et livres***. Incompréhensible et douloureuse contradiction, qui intervient quelques mois peine après la signature en grandes pompes par le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet et la Ministre de la Culture Bénédicte Linard l'an dernier d'un « Contrat de filière du livre » pour notre secteur !

Les écrivains et écrivaines, éditeurs et éditrices, libraires et autres professionnels du livre souhaitent rappeler ces faits importants qui semblent avoir été totalement négligés lors de la préparation de ce budget discriminatoire et déséquilibré :

- des disparités choquantes entre les budgets alloués respectivement aux différents secteurs de la culture ne sont pas corrigées et pire seront même aggravées ;
- de nombreux projets de qualité visant à donner un contenu concret aux objectifs énoncés dans le « Contrat de filière du livre », comme par exemple le développement de la création, l'accompagnement professionnel des auteurs et des autrices de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le rayonnement la production des éditeurs et éditrices de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'informatisation des librairies labellisées, le renforcement de l'interprofession, l'écriture littéraire sonore et radiophonique, ont été proposés ; Ils seront donc refusés sans expliquer en quoi ils seraient moins légitimes, ou moins utiles aux publics, que dans d'autres secteurs massivement financés ;
- les données les plus récentes font état du tassement des activités commerciales en librairie en raison de la sortie du Covid, notamment en littérature et BD, mais rien n'est prévu pour soutenir le secteur des lettres et du livre et ses acteurs, pour tenter d'en prévenir la crise qui aura des effets sur l'emploi et la diversité des créations ;
- une réforme majeure du régime fiscal et social des auteurs et autrices est en cours et devrait justifier une politique spécifique, malheureusement totalement ignorée ;
- les résultats des études sur les pratiques de lecture des belges francophones, notamment les jeunes, restent déplorables. Les professionnels, qui déploient de nombreuses initiatives pour renverser cette tendance, seront laissés sans moyens adaptés à cet enjeu majeur.

En résumé, l'adoption sans modification de ce projet de décret aurait pour effet :

- d'accroître de façon injustifiable les déséquilibres structurels regrettables de nos politiques culturelles, renforçant des situations de précarité pour les artistes, les entrepreneurs et les entrepreneuses du secteur ;
- de fragiliser de façon dommageable la dynamique du contrat de filière du livre pourtant présentée comme une priorité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous demandons que le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et la majorité PS/MR/ECOLO qui le soutient, éclaire notre avenir et adapte son projet de décret budgétaire 2024 pour répondre de façon plus juste aux besoins culturels de l'ensemble des professionnels et des publics de la filière des Lettres et du livre.

Le PILEn (Partenariat interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique)

ADEB (éditeurs)

Les Éditeurs singuliers (Éditeurs)

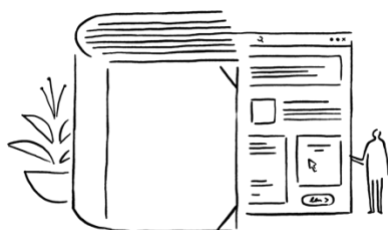
SLFB (Libraires)

Scam (Auteurs et Autrices)

Maison des Auteurs et autrices Bela asbl

l'APBFB (Association des Professionnels des Bibliothèques francophones de Belgique)

La FIBBC (Fédération interdiocésaine des Bibliothécaires et Bibliothèques catholiques)



#### Contact PILEn :

**Geoffroy Wolters, coordinateur [gwo@pilen.be](mailto:gwo@pilen.be) – 0497 62 96 36**

**Philippe Goffe, président [pgo@pilen.be](mailto:pgo@pilen.be) – 0479 98 35 11**

**Isabelle Fagot, attachée de presse [isa.fagot@gmail.com](mailto:isa.fagot@gmail.com) – 0498 110 882**

Le PILEn, Partenariat Interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique, est chargé de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour les différents acteurs et actrices de la chaîne du livre à travers les mutations technologiques, professionnelles et commerciales en cours.

Soutenu par le Service général des Lettres et du Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le PILEn est porté par six associations professionnelles représentant la chaîne du livre en Belgique francophone : Bela/SCAM (auteurs et autrices), l'ADEB (Association des Éditeurs Belges), les Éditeurs singuliers, le SLFB (Syndicat des Libraires francophones de Belgique), l'APBFB (Association des Professionnels des Bibliothèques francophones de Belgique) et la FIBBC (Fédération interdiocésaine des Bibliothécaires et Bibliothèques catholiques).